

Conférence de presse
du 3 juin 2019

Résumé du rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires



Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

Résumé

L'Observatoire de la formation des prix et des marges mobilise plusieurs sources d'informations et met en œuvre plusieurs approches pour rendre compte de la formation et de la répartition de la valeur le long des chaînes de production, transformation et distribution alimentaires. Ces sources ne sont pas toutes mises à jour, ni disponibles aux mêmes dates. Ainsi, pour cette édition 2019 du rapport de l'Observatoire, les séries d'indices de prix, de prix en niveau et d'indicateurs de marges brutes vont jusqu'à l'année 2018 incluse, les comptes d'entreprises étudiés s'arrêtent à l'année 2017, sauf dans certains secteurs pour lesquels des résultats 2018 provisoires (sur 9 mois) ou estimés (prévisions) ont pu être élaborés. Enfin, l'approche macroéconomique de la répartition de la dépense alimentaire entre les branches exploite des synthèses complexes élaborées par la comptabilité nationale qui, au moment de la rédaction de ce présent rapport, n'étaient pas encore disponibles au-delà de l'année 2015.

Les prix et les indicateurs de marge brute dans les filières agroalimentaires en 2018

Approche de cadrage à partir des indices de l'Insee

Après avoir fortement baissé de 2014 à 2015 puis stagné en 2016, l'année 2018 confirme la progression d'ensemble des **prix à la production agricole** initiée en 2017, avec une hausse moyenne de 2,2 % par rapport à 2017. Ces variations sont à mettre au regard des évolutions **des prix des moyens de production** qui sont au global décroissants jusqu'en 2016, puis en augmentation en 2017 et de façon plus marquée en 2018. Parmi les produits des filières agricoles suivies par l'Observatoire, on observe une augmentation des prix à la production pour le lait de vache (+ 1 %), les fruits (+ 12,3 %) les légumes (+ 8,2 %) ainsi que pour le blé tendre (+ 11,9 %). En revanche, le prix à la production diminue fortement pour le porc (- 11,8 % en 2018, suite à une demande internationale inférieure à celle de 2017, et notamment l'espoir d'une reprise de la demande chinoise qui ne s'est pas concrétisée) et baisse également, dans une moindre mesure, pour les bovins et veaux de boucherie (- 0,6 %). Le prix du blé dur à la production a continué à décroître en 2018 (- 5,4 % par rapport au niveau déjà bas en 2017). Les prix à la production des volailles et du lait de chèvre restent quasiment stables.

Globalement, les **prix des produits des industries alimentaires** sont quasi stables en 2018 par rapport à 2017 (+ 0,2 % selon l'indice des prix de production de l'industrie alimentaire de l'Insee). Dans les secteurs suivis par l'Observatoire, la hausse des prix sortie industrie concerne les viandes bovines (+ 2,5 % toutes viandes bovines confondues), les produits laitiers (+ 1,7 % ensemble tous produits, mais - 3,3 % sur le groupe beurres-poudres, le prix du beurre ayant fortement augmenté en 2017). En revanche, les prix de l'industrie baissent s'agissant de la viande porcine (- 9 % pour les découpes de porc et - 2,2 % pour les jambons en sortie industrie), la viande de volaille (- 0,5 %), la farine boulangère pour utilisation artisanale (- 0,9 %) et les pâtes alimentaires (- 1,8 %).

Les **prix à la consommation des produits alimentaires**, en baisse en 2014, quasi stables en 2015, en légère augmentation en 2016, enregistrent en 2018 une nouvelle hausse d'un peu plus de 2%, augmentation plus prononcée qu'en 2017. Cette hausse est légèrement supérieure en 2018 à l'inflation observée au travers de l'évolution des prix à la consommation tous produits. Dans les filières suivies par l'Observatoire, la hausse de l'indice des prix à la consommation est le fait de la viande porc fraîche (+ 0,9 %), du jambon (+ 2,2 %), de la viande bovine (+ 1,4 %), des produits laitiers (+ 3,0 %), de la baguette de pain (+ 1,5 %), des fruits (+ 6,5 %), des légumes (+ 7 %) et des poissons (+ 2,2 %). L'indice des prix à la consommation révèle une baisse pour les pâtes alimentaires (- 1,2 %) et une quasi stabilité pour les viandes de volaille.

Pour certaines filières, notamment au stade de la consommation, les évolutions de prix moyen des produits suivis par l'Observatoire et résumées ci-après, peuvent s'écarter de celles des indices de prix à la consommation (évoquées ci-dessus) principalement du fait de différences dans la nature des produits et dans leur pondération dans les ensembles suivis.

Produits carnés

L'indicateur national des prix moyens pondérés des gros bovins entrée abattoir (FranceAgriMer) diminue de 1,1 % en 2018 par rapport à 2017, conséquence principalement d'une forte hausse des abattages de vaches laitières au 2nd semestre 2018. En effet, la sécheresse estivale de 2018 et le déficit hydrique important associé ont eu un impact négatif sur la pousse de l'herbe. Les stocks de fourrages alors réalisés pour l'hiver 2018/2019 ont été nettement amoindris par rapport aux années précédentes. Les éleveurs ont alors dû adapter la

taille de leur cheptel à leurs stocks hivernaux de fourrage, ce qui s'est traduit par un encombrement du marché de la viande sur le territoire national, faisant baisser les prix des bovins finis. Le prix à la production décroît également pour le porc (- 11,8 %), sous l'effet de la demande asiatique moins importante qu'espérée et dans un contexte d'incertitude quant à l'évolution de la peste porcine en Europe.

Plusieurs produits carnés suivis par l'Observatoire présentent un prix moyen au détail en hausse en 2018 : + 2,3 % pour le jambon cuit tous segments confondus et également pour les steaks hachés frais ou réfrigérés à 15 % de MG. Cela résulte d'une probable montée en gamme de ces deux produits afin de répondre à la demande des consommateurs et plus largement aux exigences sociétales. Avec moins de 1% de hausse, le prix moyen au détail en GSM du panier saisonnier de viande de bœuf du rayon boucherie reste plutôt stable en 2018, prix moyen qui a par ailleurs peu évolué depuis 2015 avec environ 1,6 % de hausse sur la période. De même, la viande ovine, après avoir augmenté ces 5 dernières années, affiche un prix moyen stable en 2018. A l'inverse, la longe de porc (côtes, rôtis, filets, escalopes) voit son prix diminuer d'environ 1,2 % en 2018 de même que le poulet prêt à cuire toutes catégories confondues dont le prix baisse de 1 % et les lapins entiers (- 0,4 % pour le non découpé et - 0,8 % pour l'entier découpé). A l'inverse, le prix des coupes - cuisses et escalopes - de poulet « standard » progresse de près de 1 % comme pour les morceaux de lapin (+ 2,1%).

À l'inverse de 2017, les indicateurs de marge brute (différence entre prix de vente et coût en matière première) du maillon abattage-découpe des filières carnés ont généralement augmenté en 2018. La part de cet indicateur dans la valeur finale au détail augmente également ou reste stable.

Dans la distribution au détail en GSM, en 2018, l'indicateur de marge brute a augmenté ou est resté pratiquement stable, tant en niveau (€/ kg) qu'en taux (pourcentage du prix de vente HTVA), selon les produits carnés suivis par l'Observatoire. Ainsi cet indicateur de marge de la distribution en GSM a augmenté pour la longe de porc (taux de l'ordre de 36 % pour les produits en UVCI, de 55 % pour les produits en UVCM) et le jambon cuit (pour atteindre 41,6 % en retrouvant son niveau de 2015). Une augmentation s'observe également pour le poulet « standard » entier, dont l'indicateur de marge brute en GSM atteint plus de 45 % une fois rapporté au prix de vente. Pour le panier de viande de bœuf et le steak haché toutefois, cet indicateur reste quasiment stable, atteignant un peu plus de 28 % du prix de vente.

Produits laitiers

La transformation du **lait de vache** par l'industrie en produits laitiers de grande consommation (PGC : lait, fromages, yaourts...) génère, à côté de ces PGC, une production de coproduits dont il est d'usage, pour l'analyse, de déduire la valorisation (sous la forme de beurre et de poudre à usage industriel) du coût d'achat du lait. Ainsi, en 2018, le coût de la matière première nécessaire est stable pour le lait UHT et le yaourt nature : la hausse du coût total du lait nécessaire, due à celle du prix du lait réel en 2018, a été compensée en partie par une meilleure valorisation des produits induits (excédents et coproduits). Le coût de la matière première a progressé pour l'emmental et le camembert : résultante de l'équilibre de valorisation entre le lactosérum, la poudre de lait et le beurre vrac. Les indicateurs de marge brute industrielle calculés par l'Observatoire sont donc globalement stables en 2018 pour les PGC suivis, beurre exclu (voir plus loin), avec un poids dans la valeur finale du produit au détail qui varie assez peu par rapport à 2017: légèrement supérieur à 49 % pour le lait UHT, de 18 % à 17 % pour l'emmental (caractérisé par de plus faibles taux de marge industrielle), stable pour le camembert avec près de 36 % et qui reste autour de 56 % pour le yaourt nature (produit à fort taux de marge industrielle). L'indicateur de marge brute pour la distribution est stable par rapport 2017 pour le lait UHT, diminue pour le camembert (- 4,9 %) et progresse pour l'emmental (+ 4,6 %) comme pour le yaourt nature (+ 10,6 %). Au détail, les prix progressent en particulier pour le yaourt nature, l'emmental et le lait.

Le ressaut initié en 2017, et probablement durable, de la demande mondiale en matières grasses laitières a entraîné une forte hausse des prix du beurre cube destiné à l'industrie et des tensions sur le beurre plaquette, destinés à la consommation finale, sans toutefois que la hausse du prix au détail n'atteigne les niveaux de celle du beurre cube. Ainsi, alors que la fabrication de beurre plaquette à partir de beurre cube ne permettait pas de dégager de marge positive en 2017, l'indicateur de marge brute industrie est redevenu positif en 2018. Au détail en GSM, la plaquette de beurre de 250 g voit son prix moyen progresser en 2018 de 15,6 % soit 95 centimes, conséquence de la hausse du prix du beurre vrac. Rappelons que ce beurre est considéré dans notre analyse comme un produit induit de la transformation des quatre PGC présentés précédemment. Il s'agit donc d'un produit de 2^{ème} transformation, comme coproduit issu de la transformation des autres PGC et comme produit permettant de valoriser les excédents laitiers.

Le prix moyen pondéré des achats au détail en GMS des fromages de **lait de chèvre** de type buchette affinée a augmenté en 2018, principalement sous l'effet du développement des achats de produits de marques nationales (MN, plus chers) aux dépens de ceux de marques de distributeurs (MDD dont en particulier les premiers prix). En parallèle, les stocks de lait se sont reconstitués fin 2017 - début 2018 grâce aux importations accrues. En conséquence, le coût de la matière première nécessaire à la transformation est en hausse (stockages plus importants). À proportion MN / MDD constante, le prix moyen est stable (+ 3 centimes), malgré une hausse du coût en matière première, amortie visiblement par l'industrie, dont les indicateurs de marge brute sont en diminution.

Blé-farine-pain

Le prix moyen du blé tendre meunier augmente en 2018 de 10,5 % par rapport à 2017 retrouvant son niveau de 2015. Les cours du blé tendre ont particulièrement augmenté entre juillet et septembre 2018, période durant laquelle la sécheresse estivale a frappé le nord de l'Europe entraînant une baisse consécutive de production. Toutefois, du fait du faible poids de la matière première blé dans la valeur du pain (6 % en moyenne sur les 12 dernières années), ceci est d'incidence limitée sur le prix moyen de la baguette au détail qui avoisine les 3,5 €/kg. L'indicateur de marge brute de la meunerie diminue et celui de son aval (transformation et distribution) augmente légèrement en 2018.

Pâtes alimentaires

Le prix moyen du blé dur utilisé par l'industrie des pâtes alimentaires continue à diminuer en 2018, arrivant à un niveau inférieur d'environ 30 % à celui des années 2014-2015. Le marché mondial apparaît saturé avec une offre supérieure à la demande et une augmentation des stocks de report. Cette diminution du prix se retrouve en partie dans le prix moyen des pâtes sortie industrie qui est en baisse. L'indicateur de marge brute de l'industrie des pâtes est stable et celui de la distribution - tous circuits confondus - progresse modérément. La baisse de matière première n'apparaît donc que partiellement répercutée dans les prix au détail.

Fruits et des légumes frais

L'année 2018 présente des prix en forte hausse pour le panier saisonnier de fruits suivis par l'Observatoire, à l'expédition (12,3 %) comme au détail (10,1 %) en comparaison avec l'année 2017. Sur le panier de légumes, on observe également une augmentation importante du prix à l'expédition (9,9 %) et une progression du prix au détail (6,6 %) en 2018 par rapport à 2017. Les récoltes de fruits, comme de légumes ont été pénalisées par les intempéries, les conditions météorologiques printanières et estivales favorisant la hausse des cours de production (hormis pour les tomates).

Ainsi en 2018, l'indicateur de marge brute de la distribution progresse de 7,8 % pour le panier de fruits et de 3,7 % pour le panier de légumes.

Pêche et aquaculture

Le prix au détail en GMS du saumon fumé Atlantique continue à augmenter en 2018, de 4 % par rapport à 2017, toutefois l'augmentation est moins prononcée qu'en 2017. Ceci semble résulter pour partie de la transmission différée des hausses de coût en matière première subies par l'industrie en particulier en 2016, ce niveau de coût en matière première élevé étant maintenu en 2017 et en 2018.

Le prix moyen d'achat au détail en GMS du lieu noir découpé baisse en 2018 pour la 2^{ème} année consécutive : - 2,8 %, suivant en cela la diminution du prix en criée, au moins partiellement transmise par l'aval.

Après avoir diminué en 2017, le prix moyen d'achat en GMS de la sole repart à la hausse, + 4,5 %, en lien avec un prix en criée en augmentation, + 3 %.

Les coûts de production agricole en 2018

Les résultats, encore prévisionnels de 2018¹, font état d'un coût de production en élevage porcin de 1,47€/kg en 2018. Après avoir augmenté en 2016 et en 2017 (1,55 €/kg), le prix moyen du porc a fortement diminué en 2018 (- 12 %) et atteint 1,37 €/kg. En moyenne 2016-2018, le prix du porc permet la couverture des charges comptables des exploitations ainsi que des charges forfaitaires (rémunération du travail de l'exploitant et couverture des cotisations sociales, rémunération des capitaux engagés).

¹ La méthode de calcul du coût de production a été modifiée pour l'année 2018 (cf. chapitre 3, section 1, paragraphe 4).

Le coût de production au kg de poids vif des **élevages spécialisés de gros bovins de boucherie de type « jeunes bovins »** augmente en 2018 tandis que le prix moyen entrée abattoir diminue. Par rapport à 2017, la rémunération permise se dégrade pour l'ensemble des systèmes. Elle passe à 1 SMIC par unité de main d'œuvre dans le système « *Naisseur* », à 1,3 SMIC dans le système « *Naisseur-engraisseur de jeunes bovins* » et à 0,7 SMIC dans le système « *Naisseurs-engraisseurs et cultures* ».

En **production de viande ovine**, par rapport à 2017, la rémunération permise des éleveurs se dégrade dans les systèmes de production « *Fourrager* » (1,3 SMIC), « *Herbager en zones de plaines ou herbagère* » (1,1 SMIC) ; « *Herbagers en zones pastorales ou de montagne* » (0,7 SMIC). Elle se maintient à 1,5 SMIC pour les « *Pastoraux* ».

De 2017 à 2018, le coût de production conjoint de l'intégrateur et de l'éleveur de **poulets standards ou de label rouge ou de dindes medium** est en hausse, compte tenu de la hausse du coût de l'aliment (à la charge de l'intégrateur) liée à celle du prix des céréales, et de la hausse du prix des poussins. Le prix entrée abattoir de l'ensemble des espèces étudiées est quant à lui en baisse. Le coût de production du lapin est en hausse, en lien avec la hausse du coût de l'aliment. Le prix entrée abattoir des lapins est également en hausse et de manière plus importante que le coût de production.

Sensiblement érodée en 2015 et 2016, en progrès en 2017, la rémunération moyenne permise des producteurs spécialisés de lait de vache diminue de nouveau en 2018. Le coût de production moyen national du **lait de vache en élevage spécialisé**, estimé hors rémunération calculée de l'éleveur progresse en 2018 par rapport à 2017, soit 368 € pour 1 000 litres en 2018 (contre 357 € en 2017). Le prix moyen du lait calculé pour les exploitations de l'échantillon s'améliore mais ne compense pas la progression des coûts de production, la rémunération permise des producteurs atteint 109 € pour 1 000 litres en 2018 (116 € en 2017).

Le coût de production du **lait de chèvre** et le prix des produits ont légèrement augmenté entre 2017 et 2018. Dans les exploitations qui associent la production de lait de chèvre à celle de cultures de vente ou à l'élevage bovin la rémunération permise est de 2 SMIC par unité de travail. Elle atteint 1,7 SMIC dans le système « *Laitiers spécialisés Ouest et Sud-Ouest* » et 1,1 SMIC dans le système « *Laitiers Sud-Est* ».

En 2018, le rendement moyen en **blé tendre** diminue et devient inférieur à celui des années précédant 2015. Toutefois, les prix du blé en hausse permettent l'augmentation de l'ensemble « produits et aides ». En 2018, ils couvrent les coûts de production « *charges forfaitaires* » incluses (incluant une rémunération de 1,1 SMIC du producteur). Ainsi, les producteurs retrouvent, en moyenne, une marge nette par tonne positive, après avoir été négative en 2016 et quasi nulle en 2017.

Pour les productions de **fruits** ou de **légumes**, l'Observatoire dispose d'estimation de données de coûts de production comptable moyen pour des exploitations spécialisées de pommes, et tomates en 2017, ainsi que des données de résultats financiers d'exploitations fruitières spécialisées, mais ne dispose pas de données pour l'année 2018. D'après les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture de 2018, la valeur de la production fruits est en baisse avec des volumes en baisse et des prix en hausse. La valeur de la production de légumes est en hausse avec des volumes en baisse et des prix en hausse.

À noter que l'Observatoire ne dispose pas actuellement d'éléments sur les coûts de production pour le blé dur ni pour la pêche maritime ou l'aquaculture.

Les résultats des maillons industriels

Selon les secteurs, ces résultats sont disponibles pour les 9 premiers mois de 2018 ou pour 2017.

Abattage des viandes de boucherie en 2018 (3 trimestres) et charcuterie en 2017

Sur les 9 premiers mois de 2018 par rapport à la même période de 2017, le résultat courant moyen par kg de carcasse traité a diminué dans **l'abattage-découpe de porcs**. Il est passé de 2,6 cts/kg de carcasse traité en 2017 (9 mois) à 0,3 cts/kg de carcasse traité en 2018 (9 mois), ceci dans un contexte de modification de l'équilibre entre offre et demande de viande de porc à l'échelle européenne. Dans cette situation, la baisse des prix du porc à l'achat a été de même ampleur que la baisse des prix de vente (- 23 cts/kg de carcasse). Des charges en hausse dans les abattoirs ont entraîné la baisse du résultat courant avant impôt qui est passé de 1,2 % du total des produits en 2017 (9 mois) à 0,1 % en 2018 (9 mois).

Dans l'activité d'abattage-découpe de gros bovins, la légère hausse des coûts d'achat entrée abattoir est, en moyenne, couverte par la hausse des produits, d'où une marge brute en hausse. Les charges unitaires augmentent et entraînent une baisse du résultat courant moyen en 2018 (9 mois) par rapport à 2017 (9 mois) : il passe de 3 cts/kg de carcasse traité en 2017 (9 mois) à 2 cts en 2018 sur la même période et de 0,5% des produits en 2017 (9 mois) à 0,3 % en 2018 (9 mois).

Pour la charcuterie, les comptes de 2017 indiquent une hausse du coût d'achat des pièces de porcs et la progression des produits mais de manière moins importante. Ce qui, combiné à des charges légèrement en hausse, entraîne une baisse du taux de résultat courant, de 2,4 % des produits en 2016 à 1,9 % des produits en 2017.

Abattage des viandes de volailles, dindes et lapins en 2018

La part du résultat courant dans l'ensemble des produits varie peu entre 2016 et 2017 dans l'industrie d'abattage des volailles et des dindes (de 2,7 % à 2,6 %). Elle diminue de 0,3 point dans l'abattage-découpe de lapins (de 3,6 % à 3,3 %).

Industrie laitière en 2018

Les entreprises laitières productrices de PGC présentent en moyenne en 2017 un taux d'EBITDA², compris entre 2,5 % du total des produits (entreprises laitières produisant majoritairement du beurre et de la poudre) et 7,6 % du total des produits (entreprises laitières à dominante multi-produits). Ce taux d'EBITDA étant en baisse par rapport à 2016, principalement sous l'effet de l'augmentation du poids des achats de matières premières dans la structure des charges.

Meunerie en 2017

En 2017, la baisse du prix du blé tendre à la production entraîne une diminution du poids des achats de matière première de l'industrie de la meunerie. Le poids des autres achats et charges externes progresse. Le taux de résultat courant avant impôt se dégrade. Il passe de 2,2 % des produits en 2016 à 0,5 % en 2017.

Industrie des pâtes alimentaires en 2017

Dans l'industrie des pâtes alimentaires, le poids des charges de matière première progresse en 2017 par rapport à 2016 mais ceux des autres achats et charges externes et des frais de personnel diminuent. Ainsi, le taux de résultat courant avant impôt progresse : de 4 % du total des produits en 2017, il atteint 5,1 % en 2017.

Les comptes par rayon des GMS en 2017

Pour l'ensemble des rayons alimentaires frais, la marge brute sur coût d'achat, rapportée au chiffre d'affaires est de 29,4% en 2017, en baisse par rapport à 2016 (29,7 %). Après répartition des charges entre les rayons, la marge nette rapportée au chiffre d'affaires ressort à 1,2 % avant impôt, également en baisse par rapport à 2016 (1,7 %). Elle est de 0,8 % après impôt.

Avec 57,9 % de marge brute rapportée au chiffre d'affaires, le rayon boulangerie-pâtisserie-viennoiserie vient en tête pour ce critère, de par son activité de fabrication à forte valeur ajoutée. C'est cependant l'un des rayons qui ressort en négatif en termes de marge nette avec - 0,4 % du chiffre d'affaires avant impôt (- 0,3 % après impôt), du fait notamment du poids de la main-d'œuvre dédiée.

Le rayon charcuterie bénéficie d'une marge brute élevée, de 33,3 % du chiffre d'affaires, contre 24,7 % en boucherie et 28,7 % en volailles. Ces taux de marges brutes sont en baisse par rapport à 2016. L'ensemble constitué par ces trois rayons de produits carnés (boucherie, charcuterie, volailles) présente une marge nette rapportée au chiffre d'affaires de 3,4% (2,3 % après impôt) : pondérés par leur poids respectifs dans le chiffre d'affaires, les résultats positifs des rayons charcuterie (marge de nette de 8,3 %) et volailles (marge nette de 8,5 %) compensent ainsi la marge nette négative de la boucherie (-4,2 %). Ces marges nettes après impôt sont respectivement de 5,5 %, 5,7 % et -2,8 %.

La marge brute du rayon des fruits et légumes s'élève à 30,1 % du chiffre d'affaires en 2017 (taux quasi stable par rapport à 2016), qui, toutes charges réparties, conduit à une marge nette de 3,1 %, (0,6 point de moins qu'en 2016), situant ce rayon au 3^{ème} rang pour ce critère. La marge nette du rayon est de 2,0 % après impôt.

² Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization ; Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

Le **rayon des produits laitiers** présente en 2017 une marge brute de 24,0 % du chiffre d'affaires, en baisse par rapport à 2016 (24,6 %) et un taux de marge nette de 0,8 %, inférieur à celui de 2016 (1,4 %). La marge nette après impôt est de 0,5 % en 2017.

Enfin, le **rayon marée** présente une marge brute sur chiffre d'affaires inférieure à la moyenne des rayons frais (24,9 % contre 29,4 %), et une marge nette toutes charges réparties nettement négative (- 8,5 % avant impôt ; - 5,7 % après impôt), situation sans grand changement par rapport aux années antérieures.

Le partage de l'euro alimentaire en 2015

En 2015, les 237 milliards d'euros de consommation alimentaire des ménages, restauration hors domicile comprise, recouvrent :

- 10,1 % de taxes,
- 11,1 % d'importations alimentaires finales (importations de produits prêts à la consommation),
- 13,9 % de production agricole domestique (dont pêche et aquaculture),
- 64,9 % de valeurs créées en aval de l'agriculture (industries, commerces, services).

En poursuivant la décomposition, la consommation alimentaire induit 63,7 % de valeur ajoutée en France auxquels s'ajoutent 14,7 % d'importations de biens intermédiaires (matières premières, sources d'énergie, produits bruts, équipements...), 11,1 % d'importations alimentaires finales et 10,5 % de taxes.

Sur les 63,7 € de valeur ajoutée induite en France par 100 € de consommation alimentaire :

- l'agriculture représente 6,5 € (soit un peu plus de 10 % de la valeur ajoutée induite totale),
- les industries alimentaires : 11,2 €,
- les autres industries : 3,2 €,
- la restauration : 13,3 €,
- le reste vient du commerce inter-entreprises et de détail (15,2 €) et des services (14,4 €).

Les emplois induits par la consommation alimentaire sont évalués en 2015 à 2,56 millions d'équivalents temps plein dont 70 % hors agriculture et industries alimentaires. Ces emplois induits ont diminué de 8% depuis 1999, la progression dans le commerce (+ 13 %) ne

compensant pas les baisses dans l'agriculture (- 28 %) et dans les autres branches (- 9 %).

La consommation alimentaire restauration incluse contribue pour 36,1 % à l'excédent brut d'exploitation de la branche agricole, l'exportation pour 29,8 %, les subventions pour 27,2 %, les demandes finales en produits industriels non alimentaires pour 2,0 % et les demandes finales en divers services pour 4,9 %.